

## **Renversements statutaires et ressentiments autochtones : pour une sociologie critique des régimes de reconnaissance foncière à Semien (côte d'Ivoire)**

**YOUUL Félix**

*Maitre-Assistant(CAMES)*

*Département de sociologie*

*Université Félix Houphouët-Boigny*

*youul.felix82@ufhb.edu.ci*

### **Résumé :**

*Ancrée dans une approche qualitative et critique, cette étude interroge, à travers des entretiens ethnoscopologiques menés à Semien, les logiques de renversement statutaire perçues par les autochtones face à l'ascension foncière des allochtones. Dans un contexte postcolonial ivoirien marqué par la pluralité normative et la fragilisation des régimes coutumiers, les récits recueillis révèlent une dissonance mémorielle et un ressentiment croissant, cristallisés autour d'un sentiment de dépossession symbolique et matérielle. L'analyse met en exergue la fabrique conflictuelle de la reconnaissance foncière, entre mémoire blessée, illégitimité perçue et délégitimation des anciens rapports de dépendance. L'étude conclut à la nécessité de repenser les cadres de justice foncière à l'aune des tensions identitaires.*

**Mots-clés :** reconnaissance foncière, ressentiment, statut social, autochtonie, mémoire sociale, Côte d'Ivoire.

### **Abstract:**

*Grounded in a qualitative and critical approach, this study interrogates, through ethnoscopological interviews conducted in Semien, the logics of status reversal perceived by indigenous populations in response to the land ascendency of allochthones. Within the postcolonial Ivorian context marked by normative plurality and the weakening of customary regimes, the*

*collected narratives reveal mnemonic dissonance and growing resentment, crystallised around a sense of symbolic and material dispossession. The analysis highlights the conflictual construction of land recognition, situated between wounded memory, perceived illegitimacy, and the delegitimisation of former dependency relations. The study concludes on the imperative to rethink land justice frameworks in light of emerging identity tensions.*

**Keywords:** *land recognition, resentment, social status, autochthony, social memory, Côte d'Ivoire.*

## **Introduction**

Les matériaux empiriques collectés à Semien mettent en évidence une reconfiguration graduelle des hiérarchies statutaires liées aux enjeux fonciers. Les enquêtés autochtones expriment un malaise croissant face à l'ascension sociale et foncière de certains allogènes, autrefois manœuvres ou métayers, aujourd'hui détenteurs de vastes parcelles et figures d'autorité locale. Cette dynamique est vécue comme un renversement de l'ordre symbolique établi, dans lequel les anciens « bénéficiaires » des terres deviennent les nouveaux dominants.

Ce constat met en lumière un paradoxe fondamental. Alors que l'État ivoirien promeut une sécurisation égalitaire des droits fonciers à travers des mécanismes formels, les ressentis autochtones traduisent une dépossession silencieuse, non pas juridique, mais symbolique. L'égalité procédurale dans l'accès au foncier produit, paradoxalement, des inégalités de reconnaissance, nourries par la mémoire sociale des hiérarchies passées.

Dès lors, une question centrale se pose : comment les dispositifs de reconnaissance foncière contribuent-ils à reconfigurer les hiérarchies statutaires locales et à produire du ressentiment chez les autochtones ? Cette interrogation

appelle une sociologie critique attentive aux dimensions affectives, historiques et symboliques de la propriété.

Sur le plan scientifique, cette étude contribue à une compréhension fine des processus de délégitimation ressentie par les groupes historiquement dominants. Elle invite à penser la reconnaissance foncière non comme un acte purement administratif, mais comme une transaction sociale chargée d'affects, de mémoire et de pouvoir. Socialement, l'analyse met en lumière les tensions identitaires latentes dans les espaces ruraux ivoiriens, où l'accès à la terre devient le théâtre de rivalités statutaires réactivées.

Cette réflexion s'ancre dans une lignée théorique solide. Honneth (2000) rappelle que les conflits sociaux sont d'abord des luttes pour la reconnaissance. Le ressentiment, dans cette optique, traduit un déficit de reconnaissance symbolique vécu comme une injustice. Bourdieu (1980), de son côté, éclaire les mécanismes de reproduction du pouvoir à travers le capital symbolique attaché à la terre. Chauveau (2006) souligne que les normes foncières ne sont pas des institutions fixes, mais des instruments politiques et identitaires en constante réinterprétation. Quant à Lund (2008), il montre que la terre est moins gouvernée par le droit que par des régimes locaux de reconnaissance et d'autorité.

Ainsi, à Semien, le terrain foncier devient le lieu d'une recomposition silencieuse des rapports de pouvoir. Le ressentiment autochtone face aux renversements statutaires révèle l'inadéquation entre les logiques juridiques de l'État et les structures de sens qui fondent la légitimité sociale. C'est à cette disjonction entre droit formel et reconnaissance sociale que cette étude entend apporter une lecture critique.

## 1. Positionnement théorique et méthodologique

L'objet d'étude portant sur les renversements statutaires et les ressentiments autochtones dans les régimes de reconnaissance foncière à Semien s'inscrit au croisement de trois corpus théoriques majeurs : la théorie critique de la reconnaissance (Honneth, 1992), la sociologie des frontières symboliques (Lamont, 2000) et l'analyse des rapports postcoloniaux à la terre (Mamdani, 1996 ; Geschiere, 2009). Ensemble, ces cadres permettent de saisir le foncier non seulement comme un enjeu matériel, mais comme un espace de cristallisation des luttes identitaires, des rapports différenciés à la légitimité et des tensions historiques entre domination symbolique et mémoire subalterne.

Le cadre théorique de la reconnaissance, tel que reformulé par Honneth, postule que l'accès à la reconnaissance sociale est constitutif de la construction identitaire des sujets. À Semien, l'installation ancienne de certains groupes allogènes, conjuguée à leur inscription durable dans les dispositifs locaux de pouvoir coutumier ou électif, conduit à une inversion partielle des hiérarchies statutaires. Ce renversement produit un effet de désajustement symbolique que les autochtones vivent comme une dépossession de leur « légitimité primordiale », c'est-à-dire de leur droit historique à décider du destin territorial. Cette perte de centralité est l'un des moteurs du ressentiment, entendu au sens nietzschéen d'une réaction affective au déclassement symbolique.

À cet égard, la notion de frontières symboliques, développée par Lamont, s'avère heuristique. Elle permet de penser comment les autochtones produisent et réactivent des critères de distinction pour réaffirmer leur position dominante : antériorité d'installation, mémoire des ancêtres défricheurs,

maîtrise des rituels agraires, etc. Ces frontières ne sont pas figées ; elles sont rejouées dans les conflits fonciers, les négociations d'héritage, ou les débats sur les affectations de parcelles villageoises. Elles s'inscrivent dans des matrices culturelles mouvantes et souvent politisées.

En somme, l'analyse postcoloniale des régimes fonciers africains met en lumière la dualité entre droits coutumiers et régulations étatiques, souvent manipulée pour maintenir des logiques d'exclusion fondées sur l'ethnicité et l'autochtonie. Le cas de Semien illustre cette tension : les dispositifs de reconnaissance formelle de la terre (certificats fonciers, plans d'aménagement) opèrent parfois comme des instruments de réaffirmation des droits des allogènes intégrés économiquement, au détriment des logiques coutumières de contrôle lignager. Ce processus est interprété localement comme une trahison étatique et participe à la montée du ressentiment.

Toutefois, ces cadres théoriques comportent des limites. La théorie de la reconnaissance tend à négliger les asymétries structurelles durables qui rendent l'accès à la reconnaissance inégalitaire, même dans les situations d'intégration formelle. De même, l'analyse des frontières symboliques peut verser dans une essentialisation des identités locales, en oubliant les circulations, les métissages et les accommodations intergénérationnelles. D'où l'intérêt de compléter ces approches par une sociologie pragmatique de l'expérience foncière, attentive aux pratiques situées, aux micro-dispositifs de catégorisation, et aux conflits de légitimités entre échelles d'appartenance.

Sur le plan méthodologique, l'étude s'est inscrite dans une perspective qualitative, fondée sur une posture compréhensive (Weber, 1922) visant à reconstruire le sens que les acteurs

donnent à leur position foncière, à leur histoire d'installation, et aux rapports qu'ils entretiennent avec les institutions locales de reconnaissance.

Le choix de Semien comme terrain d'investigation s'ancre dans sa qualité de site-frontière, à la fois géographique et statutaire. Localisé dans le département de Facobly, cet espace se distingue par une configuration socio-territoriale singulière marquée par la co-présence dense d'autochtones et d'allogènes, la prolifération de transactions foncières aux statuts différenciés, ainsi qu'une politisation accrue des appartenances territoriales. Ce faisceau de dynamiques fait de Semien un observatoire privilégié des processus de renversement des hiérarchies statutaires, mais aussi des stratégies de légitimation et de délégitimation qui se déploient dans les luttes foncières contemporaines.

La sélection des enquêtés a mobilisé un échantillonnage raisonné par contrastes. Ont été interrogés : des chefs de terre et notables autochtones, des chefs de communauté allogène, des femmes bénéficiaires de parcelles, des jeunes diplômés en situation de désœuvrement foncier, ainsi que des agents municipaux et des représentants d'ONG foncières. Ce choix visait à refléter la diversité des positions sociales, générationnelles et institutionnelles vis-à-vis des régimes fonciers.

Les outils de collecte utilisés furent principalement les entretiens semi-directifs, adossés à un guide thématique articulé autour de quatre axes : trajectoires d'accès à la terre, représentations de l'autochtonie et de l'intégration, interactions avec les institutions de régulation, ressentis et récits de légitimité. Ces entretiens furent complétés par des observations directes lors de cérémonies coutumières liées au foncier (sacrifices, répartitions, conflits) et par l'analyse de

documents locaux (plans de lotissement, procès-verbaux de réunions villageoises).

Les données collectées ont été analysées par la méthode d'analyse thématique inductive, combinée à une approche socio-discursive inspirée de l'analyse critique du discours (Fairclough, 1992). Cette double méthode permettait de repérer à la fois les invariants thématiques (motifs de déclassement, figures du "vrai autochtone", récits d'humiliation foncière) et les procédés discursifs de légitimation (métaphores agraires, lexicalisation de l'intégrité foncière, dénonciation de la trahison coutumière).

En articulant théorie critique et ancrage empirique, cette recherche met au jour les dynamiques ambivalentes de reconnaissance foncière à Semien. Elle révèle comment les statuts fonciers ne sont jamais simplement donnés, mais socialement disputés, historiquement renégociés, et symboliquement investis. Le ressentiment autochtone, loin d'être une simple réaction identitaire, doit être lu comme un indicateur des déséquilibres normatifs au sein des dispositifs de régulation foncière, où la mémoire, la territorialité et la légitimité entrent en conflit.

## 2. Résultats

### ***2.1. Transmission patrimoniale contestée et dissymétries de reconnaissance dans les régimes fonciers pluriels : une lecture des tensions intergénérationnelles et interethniques à Semien***

La transmission patrimoniale a suscité des contestations au sein des groupes familiaux et communautaires, révélant des dissymétries profondes dans les modalités de reconnaissance entre les acteurs impliqués. Dans un contexte de régimes fonciers pluriels, elle a souvent engendré des tensions, tant sur

le plan intergénérationnel qu'interethnique. À Semien, ces conflits ont mis en lumière la coexistence de normes coutumières, de dispositifs étatiques et de pratiques négociées, qui ont complexifié les rapports d'héritage et de légitimation. Ainsi, les transactions foncières n'ont pas seulement traduit des transferts de droits, mais ont activé des mémoires sociales différencierées et des luttes symboliques autour de l'appartenance, du statut et de la continuité lignagère.

**Matériel d'expression langagière :**

*«moi personnellement ça me dérange parce que nos parents (...) ils ont posés les actes sans penser à nous en donnant les terres à des personnes malsains et puis mal impolies et je le dis je suis contre même parce que c'est des personnes là ils sont pas reconnaissant c'est des personnes qui sont pas reconnaissant aujourd'hui là tu peux avoir des problèmes aujourd'hui avec peut-être un burkinabè aujourd'hui là il va même pas penser pour dire peut-être que ce dernier là est le fils de celui qui m'a donné la place peut-être grâce à qui aujourd'hui j'ai eu un peu d'argent il fait ce qu'il veut et vraiment ça nous dérange moi personnellement ça me dérange». Propos d'un jeune déscolarisé wè*

Ce propos exprime une tension sociopolitique profonde, ancrée dans la transmission intergénérationnelle des droits fonciers et l'émergence d'un ressentiment à l'égard des

nouvelles configurations sociales. La dénonciation des « actes posés sans penser à nous » illustre une fracture générationnelle, où les pratiques patrimoniales héritées sont perçues comme désynchronisées par rapport aux attentes des descendants. Cette temporalité conflictuelle souligne l'émergence d'un malaise identitaire qui interroge la pérennité des régimes traditionnels d'allocation foncière et révèle la contestation d'une dépossession symbolique et matérielle.

L'invocation des « personnes malsaines et mal impolies » fonctionne comme une mise en accusation moraliste et sociale, marquant une dissociation entre le groupe autochtone et les bénéficiaires de ces transferts fonciers, souvent allochtones. Cette stigmatisation traduit une fracture normative et éthique qui dépasse la simple opposition foncière pour s'inscrire dans une dynamique de délégitimation sociale. Le ressentiment s'alimente ici d'une mémoire collective blessée, où la reconnaissance, élément central des relations foncières coutumières, est perçue comme niée, exacerbant ou amplifiant ainsi un climat d'exclusion.

Ce propos révèle également la dimension conflictuelle des réseaux de reconnaissance et d'alliance. Le rejet explicite de la gratitude, censée être un fondement moral des relations de don et de contre-don, souligne la rupture des liens sociaux traditionnels, mettant en exergue une forme de déliement des obligations réciproques. La référence à la filiation foncière (« peut-être que ce dernier est le fils de celui qui m'a donné la place ») souligne la complexité des processus d'appropriation et d'héritage, où les rapports de parenté sont instrumentalisés dans les luttes pour la légitimité territoriale.

En définitive, ce discours met en lumière l'articulation entre subjectivité individuelle et configurations structurelles. Le ressenti personnel du jeune déscolarisé est à la fois expression

d'une expérience concrète de marginalisation et indicateur des tensions systémiques qui traversent la gouvernance foncière locale. Cette ambivalence entre expérience vécue et enjeux collectifs invite à une analyse socio-anthropologique fine des pratiques et représentations de la dépossession, soulignant la nécessité d'appréhender le foncier comme un espace de production symbolique et de conflits identitaires.

## ***2.2. Dépossession territoriale et recomposition des rapports de propriété : une critique des dynamiques foncières à Semien***

La dépossession territoriale a affecté de manière significative les communautés locales à Semien, en bouleversant les cadres traditionnels de détention et de gestion foncière. Elle a redéfini les rapports de propriété en introduisant de nouveaux acteurs institutionnels et économiques qui ont imposé d'autres logiques d'appropriation. Les habitants ont été contraints de réajuster leurs pratiques et leurs représentations, car les modes coutumiers d'accès à la terre ont perdu de leur centralité. Ce processus a favorisé une recomposition des rapports sociaux autour du foncier, qui a engendré des tensions entre légitimité coutumière et légalité étatique. À travers cette dynamique, les rapports de pouvoir ont été reconfigurés, révélant des formes d'inégalités renouvelées et une conflictualité latente autour de la valeur symbolique et économique du sol.

**Matériau linguistique analysé** : « *On avait plus de terres ici avant mais aujourd'hui c'est eux qui ont plus de terres et vraiment ça nous fatigue on espère que ça va changer* »

Ce propos cristallise une perception collective de dépossession et d'inversion des rapports de propriété, fondée sur une historicité du rapport à la terre qui sert de référentiel pour évaluer les transformations socio-spatiales. La locution « On avait plus de terres ici avant » inscrit la mémoire sociale dans une temporalité révolue, construite comme un âge d'or de l'accès foncier. Cette réminiscence participe à la construction d'un récit de perte, où la terre est envisagée non seulement comme ressource économique mais aussi comme fondement identitaire et social, objet d'une continuité menacée.

La tension exprimée dans « c'est eux qui ont plus de terres » révèle un déplacement des hiérarchies d'accès et de contrôle des ressources, renvoyant à une redéfinition des positions sociales dans l'espace rural. Le pronom démonstratif « eux » instaure une démarcation catégorielle, polysémique et polysociale, entre un « nous » autochtone et un « autre » allogène, où s'incarne un sentiment d'exclusion et d'altérité conflictuelle. Cette dichotomie fonctionnelle met en exergue la co-présence dialectique de l'appartenance et de la marginalisation, structurante des relations intergroupes locales.

L'expressivité de « ça nous fatigue » traduit une usure sociale et psychologique, traduisant un épuisement face à la répétition d'une injustice perçue. Cette fatigue n'est pas que physique, elle se déploie comme une forme de souffrance collective qui mobilise l'expérience vécue dans la sphère communautaire, et qui cristallise les attentes de réparation et de rééquilibrage. L'expression manifeste un ressenti partagé, vecteur d'une demande implicite de justice sociale et d'une reconnaissance symbolique, articulant mémoire, émotion et revendication politique.

L'aspiration formulée dans « on espère que ça va changer » ouvre une fenêtre sur la dimension prospective et transformative des rapports fonciers. Elle manifeste une volonté d'émancipation des contraintes actuelles, mais aussi une forme d'incertitude quant aux modalités et aux acteurs du changement. Cette espérance, à la fois précaire et résolue, met en lumière la puissance performative de la parole en tant que ressort de subjectivation collective et d'activation de la capacité d'agir dans les configurations territoriales.

En somme, ce fragment souligne la centralité de la temporalité et de la mémoire dans la fabrique des appartenances foncières et des rapports de pouvoir. Il invite à une analyse critique des mécanismes de légitimation différenciée qui, au-delà de la seule dimension économique, engagent des processus complexes de construction identitaire et de négociation sociale. Cette perspective met en lumière la nécessité d'une approche holistique du foncier, intégrant les dimensions symboliques, affectives et politiques des conflits territoriaux.

### ***2.3. Ascension socio-économique et recomposition des rapports de pouvoir local : une analyse critique des régimes juridiques et coutumiers à Semien***

L'ascension socio-économique de certains individus et familles à Semien a transformé les équilibres de pouvoir au sein des espaces locaux. Elle a favorisé l'émergence de nouveaux acteurs capables de redéfinir les normes d'accès aux ressources foncières et les critères de légitimité sociale. Cette dynamique a recomposé les rapports de pouvoir en affaiblissant les hiérarchies traditionnelles fondées sur l'ancienneté lignagère ou le statut coutumier. Les régimes juridiques et coutumiers en présence ont été réinterprétés, négociés, voire

instrumentalisés, dans des logiques de concurrence, de distinction ou de captation symbolique.

Ainsi, les dispositifs étatiques et les autorités traditionnelles ont été mis en tension, car chacun a revendiqué une capacité exclusive à réguler les droits fonciers et à organiser les appartenances sociales dans un contexte de recomposition des alliances et des légitimités.

**Corpus d'interactions verbales** :

*« Y'a des gens aujourd'hui qui ont été des manœuvres au village ici qui sont devenus des patrons de nos parents ah mais écoute on fait quoi, on vit ça ici au village surtout avec les burkinabè mais comme la loi on peut dire que la loi maîtrise tout le monde c'est pour ça que je dis un jour plus de débordements je pense que y'a des comptes qui vont se régler ». Chef autochtone.*

Ce témoignage manifeste un déplacement discursif au cœur des rapports de pouvoir locaux, révélant une inversion statutaire emblématique des dynamiques d'ascension sociale. L'évocation des « manœuvres » promus au rang de « patrons » condense un processus de requalification symbolique et économique des positions hiérarchiques, traduisant la fluidité relative des statuts en contexte de recompositions sociales. Cette mobilité, interprétée comme transgressive, ébranle les normes héritées de la stratification coutumière et met en tension la légitimité des ordres de domination traditionnels.

L'insistance sur la coexistence avec « les Burkinabè » souligne la dimension ethno-politique de ces transformations. La référence explicite à ce groupe allogène fonctionne comme

un marqueur d'altérité, renforçant les frontières sociales dans un contexte de pluralisme ethnique et de compétition foncière. Ce segment met en lumière le clivage entre autochtones et allochtones, mobilisé dans une rhétorique identitaire qui articule peur, défiance et contrôle territorial.

La mention de la loi comme « qui maîtrise tout le monde » révèle la dialectique entre juridicité formelle et régulation coutumière, mettant en exergue le rôle ambigu de l'État dans la médiation des conflits fonciers. Cette invocation traduit une aspiration à l'ordre légal, perçu comme garant d'une paix sociale relative, mais aussi comme mécanisme potentiellement contraignant pour les rapports de force locaux. L'optimisme prudent quant à la « maîtrise » par la loi laisse transparaître une tension entre normes formelles et pratiques informelles.

L'expression « un jour plus de débordements » révèle une anticipation du règlement des conflits, suggérant une temporalité différée de la justice sociale, où la maîtrise des excès est attendue comme une condition nécessaire à la restauration d'un équilibre. Cette temporalité suspendue incarne un espoir contenu, mais aussi une reconnaissance implicite des tensions latentes, qui ne sont ni totalement apaisées ni résolues. Elle manifeste une conscience aiguë des fragilités structurelles inhérentes aux régimes fonciers pluriels.

En définitive, l'expression selon laquelle « des comptes vont se régler » met en exergue non seulement l'aspect compensatoire et symboliquement sanctionnant ou d'une fonction rétributive conjuguée à une charge symbolique de punition ou encore d'une valeur compensatoire associée à une dimension symbolique de punition inhérent(e) aux conflits fonciers. Elle souligne avec force que toute tentative de résolution ne saurait faire l'économie d'une reconnaissance explicite des torts subis et des responsabilités engagées,

inscrivant ainsi le conflit dans une logique de justice corrective. Cette formule, dense et polysémique, condense à la fois une aspiration profonde à rétablir un équilibre moral et social, mais également une menace latente, implicite et performatif, qui agit comme un levier puissant de pression sociale au sein des communautés concernées.

Au-delà de l'apparente simplicité du propos, le discours éclaire l'interpénétration complexe et mouvante des enjeux de pouvoir, de morale et de légitimité, qui se cristallisent au cœur des recompositions territoriales contemporaines. Il révèle comment la parole, dans ces contextes, devient un espace où s'articulent les luttes symboliques, les négociations d'autorité et les revendications identitaires, contribuant à la redéfinition constante des rapports sociaux et territoriaux.

### **3. Discussion**

L'analyse a mis en lumière les mécanismes complexes et conflictuels à travers lesquels s'est construite la reconnaissance foncière à Semien. Loin d'être un simple processus administratif ou coutumier, cette reconnaissance a été le produit d'une fabrique sociale traversée par des tensions historiques, des blessures mémorielles et des luttes de position. La mémoire blessée des conflits passés, qu'ils soient liés à des déplacements, des spoliations ou des exclusions symboliques, a alimenté des revendications concurrentes et a ravivé des antagonismes intercommunautaires autour de la légitimité à posséder ou à contrôler la terre. Dans ce contexte, certains groupes ont été perçus comme illégitimes, non pas uniquement au regard du droit coutumier ou étatique, mais à travers des représentations sociales qui ont associé leur présence à une rupture de l'ordre territorial ou à une menace

sur l'équilibre ancien. Ce processus s'est accompagné d'une délégitimation active des anciens rapports de dépendance notamment ceux qui avaient jadis structuré les hiérarchies entre autochtones et allogènes ouvrant ainsi la voie à de nouvelles configurations de pouvoir foncier, où l'autorité coutumière elle-même s'est trouvée contestée ou reconfigurée.

L'étude menée à Semien met en évidence une fabrique sociale conflictuelle de la reconnaissance foncière. Ce constat rejoint de manière substantielle les travaux de Pierre Bourdieu (1980), où il montre que la légitimité ne repose jamais uniquement sur des règles formelles, mais sur des croyances incorporées dans des habitus collectifs. À Semien, la reconnaissance foncière n'est pas administrativement décrétée ; elle est socialement performée à travers des luttes symboliques, notamment autour de la mémoire des premiers occupants. Comme chez Bourdieu, la terre devient un champ structuré par des rapports de domination, où l'enjeu est la reconnaissance différentielle des appartenances.

Cette perspective trouve un prolongement chez Foucault (1978). Foucault analyse les mécanismes de pouvoir non comme des structures rigides, mais comme des dispositifs mouvants de surveillance, de normalisation et de subjectivation. À Semien, la reconnaissance foncière ne résulte pas d'un pouvoir centralisé, mais d'un faisceau de micro-pratiques de catégorisation et d'assignation. Le pouvoir foncier s'exerce par délégation, par alignement, mais aussi par fragmentation. Toutefois, contrairement à Foucault qui insiste sur la capillarité du pouvoir, le terrain de Semien montre que les contre-pouvoirs coutumiers conservent une autonomie structurante et non marginale.

Les dynamiques de mémoire blessée rencontrées à Semien entrent en résonance avec l'analyse de Ricœur (2000). Ricœur considère que la mémoire est à la fois archive et blessure. À Semien, la mémoire des spoliations, des déplacements et des rapports inégalitaires a nourri un ressentiment qui resurgit dans les revendications contemporaines. Là où Ricœur insiste sur les vertus de la reconnaissance réciproque, le terrain de Semien révèle que la mémoire peut aussi devenir un instrument d'exclusion, mobilisée pour discréditer la légitimité d'autrui. Ainsi, la mémoire n'est pas réparatrice ; elle devient ici sélective et stratégique.

Le rôle des tensions intercommunautaires observées à Semien entre autochtones et allogènes trouve une expression conceptuelle chez Brubaker (1992). Brubaker y montre que les appartenances collectives sont toujours filtrées par des constructions sociales et politiques de l'ethnicité. À Semien, la territorialisation du droit foncier suit une logique identitaire : certains groupes sont désignés comme « extérieurs » non pas en vertu de critères juridiques, mais au travers de récits de menace, d'usurpation et d'altérité radicalisée. Toutefois, là où Brubaker analyse ces logiques dans un cadre national, les résultats de Semien montrent leur puissance opératoire à l'échelle micro-locale.

La délégitimation des anciens rapports de dépendance s'inscrit dans une trajectoire de rupture décrite par Bayart (1989). Bayart montre comment les structures coutumières sont souvent recyclées, instrumentalisées, voire subverties à des fins de captation de ressources. À Semien, l'autorité coutumière n'est plus tenue pour sacrée ; elle est contestée, négociée, ou redéployée selon des logiques concurrentielles. Là où Bayart voyait une continuité stratégique de l'usage des institutions traditionnelles, Semien révèle une crise d'autorité

plus profonde, traduisant un affaiblissement des mécanismes de reproduction symbolique.

En somme, les résultats de l'enquête s'accordent avec les analyses de Bourdieu, Foucault, Ricœur, Brubaker et Bayart, tout en les déplaçant sur le terrain spécifique des tensions foncières post-crise. À Semien, la terre cristallise des formes d'assignation, de rupture et de recomposition sociale, révélant la puissance performative des récits coutumiers dans des contextes de légitimité fragmentée.

## Conclusion

L'enquête menée à Semien a permis de déployer une compréhension approfondie des logiques conflictuelles et des recompositions identitaires qui structurent aujourd'hui les processus fonciers. Inscrite dans une sociologie critique des rapports de pouvoir, elle a révélé les médiations invisibles et les configurations antagonistes au travers desquelles la reconnaissance foncière s'actualise, dans un contexte marqué par des renversements statutaires radicaux et par l'exacerbation de ressentiments autochtones historiquement accumulés.

L'analyse a montré que la reconnaissance foncière ne saurait être appréhendée comme une simple opération de régulation coutumière ou administrative : elle apparaît plutôt comme une fabrique sociale traversée de luttes symboliques, d'épreuves mémorielles et de dispositifs de légitimation différenciée. Les déplacements hiérarchiques entre autochtones et allochtones constituent des moments nodaux où s'articulent mémoire blessée et ressentiment collectif, produisant un travail de délégitimation active des anciens rapports de dépendance et

réinscrivant les positions statutaires dans un horizon conflictuel permanent.

Sur le plan théorique, l'étude a enrichi la sociologie des régimes fonciers en réinscrivant la reconnaissance dans une perspective constructiviste et critique, au-delà des lectures essentialistes ou institutionnalistes qui tendent à figer le foncier dans des catégories closes. Elle a problématisé la dimension mémorielle et symbolique des statuts fonciers en insistant sur leur plasticité et sur leur imbrication avec des rapports de pouvoir différenciés, ce qui ouvre la voie à une conceptualisation renouvelée des dispositifs de reconnaissance en contexte de pluralisme normatif et d'hétérogénéité sociale.

Sur le plan utilitaire, la recherche a produit un cadre heuristique pertinent pour les politiques foncières, en soulignant l'urgence d'intégrer les dimensions identitaires et mémorielles dans les dispositifs de médiation et de gestion territoriale. Elle éclaire ainsi les enjeux de reconnaissance sociale qui sous-tendent les revendications foncières, permettant d'élaborer des stratégies de régulation et de négociation mieux ajustées aux réalités locales, et offrant aux décideurs publics comme aux acteurs communautaires des outils d'intervention plus fins dans les situations de conflit.

Toutefois, l'étude présente des limites notables. La centration sur les rapports intergroupes a parfois occulté l'influence des déterminants exogènes interventions étatiques, dynamiques économiques globales, mutations environnementales dont l'impact sur les régimes fonciers reste à approfondir. De plus, le recours exclusif à une méthodologie qualitative n'a pas permis de mesurer quantitativement l'ampleur et la distribution des ressentiments, ni de rendre pleinement compte de la diversité intra-groupe des expériences foncières.

Ces limites ouvrent néanmoins des perspectives de recherche fécondes : la mobilisation d'approches pluridimensionnelles articulant sociologie, anthropologie politique et géographie sociale permettrait d'approfondir l'étude des négociations, résistances et innovations juridiques aux interfaces entre droit coutumier et droit étatique. De même, l'intégration des effets des recompositions économiques et écologiques permettrait de saisir les reconfigurations foncières dans leur globalité.

En définitive, l'étude jette les bases d'une sociologie critique et renouvelée des régimes fonciers à Semien, en posant la reconnaissance foncière comme un champ de luttes symboliques et identitaires, traversé par la temporalité longue des ressentiments et des renversements statutaires, et en démontrant sa portée heuristique autant que pratique dans l'élaboration de politiques foncières plus sensibles aux dynamiques locales.

## **Bibliographie**

- BAYART Jean-François, 1989. *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Fayard, Paris.
- BOURDIEU Pierre, 1980. *Le sens pratique*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- BRUBAKER Rogers, 1992. *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts).
- CHAUVEAU Jean-Pierre, 2006, « Comment peut-on être autochtone ? », *Politique africaine*, n°102, p. 94-125, Karthala / CEAN, Paris.
- FAIRCLOUGH Norman, 1992. *Discourse and Social Change*, Polity Press, Cambridge.

- FOUCAULT Michel, 1978. *La volonté de savoir*, Gallimard, Paris.  
(Tome 1 de *L'Histoire de la sexualité*)
- GESCHIERE Peter, 2009. *The Perils of Belonging: Autochthony, Citizenship, and Exclusion in Africa and Europe*, University of Chicago Press, Chicago.
- HONNETH Axel, 1992. *Kampf um Anerkennung. Zur moralischen Grammatik sozialer Konflikte*, Suhrkamp, Frankfurt am Main.  
(Trad. française : HONNETH Axel, 2000, *La lutte pour la reconnaissance. Pour une grammaire morale des conflits sociaux*, Éditions du Cerf, Paris.)
- LAMONT Michèle, 2000. *The Dignity of Working Men: Morality and the Boundaries of Race, Class, and Immigration*, Harvard University Press, Cambridge (Massachusetts).
- LUND Christian, 2008. *Local Politics and the Dynamics of Property in Africa*, Cambridge University Press, Cambridge.
- MAMDANI Mahmood, 1996. *Citizen and Subject: Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton University Press, Princeton.
- RICŒUR Paul, 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris.
- WEBER Max, 1922. *Économie et société*, Plon, Paris. (Édition française courante : 1971)